



Communiqué de presse

6 février 2019

Ecole des savoirs fondamentaux : la FCPE demande aux parlementaires de revoir leur copie

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

La FCPE a toujours été favorable à l'école du socle. En ce sens, elle réfléchit depuis de nombreuses années aux meilleurs moyens de rapprocher l'école du collège, pour faciliter le passage de ce cap, oh combien important, pour les élèves.

Les parlementaires ont introduit in extremis dans la loi « Ecole de la confiance » un amendement créant des écoles des savoirs fondamentaux. Et ce qui aurait pu être une bonne idée, s'est avéré être un rendez-vous raté.

Sans concertation, en pleines discussions sur le statut des directeurs d'écoles, alors que des expérimentations similaires se déroulent dans différents territoires, cet amendement tombe comme un cheveu sur la soupe. Pire, la place de la communauté éducative est complètement oubliée, seules les collectivités territoriales ont voix au chapitre.

La FCPE appelle donc les parlementaires à retirer cet article du projet de loi, afin de garantir le temps de la construction et de la concertation. Construire ensemble des solutions pour la réussite des élèves, c'est aussi ça, l'école de la confiance !